

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 octobre 2023

L'An deux mille vingt-trois, le dix du mois d'octobre à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Convocation du 04/10/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille.

Excusés:

Mme SCHAEFER Virginia représentée par Mme MORICEAU Marie-Annick,
Mme LE SAGE Gwenaëlle représentée par Mme CHARRIER Sophie,
M. TESSIER Dominique,

Secrétaire de séance : M. DELAUNAY Sébastien

DCM2023-10-110 Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 :

Acte 7.8 : Finances locales – fonds de concours

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement financier du SIEML approuvé en comité syndical du 17 décembre 2019,

Après en avoir délibéré :

Décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

n° opération	Collectivité	Montant des travaux TTC	Taux du Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP041-22-122	Brain-sur-Allonnes	148,74 €	75%	111,56 €	07 12 2022
EP041-22-123	Brain-sur-Allonnes	393,32 €	75%	294,99 €	19 12 2022
EP041-22-114	Brain-sur-Allonnes	139,98 €	75%	104,99 €	02 09 2022
EP041-22-116	Brain-sur-Allonnes	139,98 €	75%	104,99 €	17 10 2022
EP041-22-118	Brain-sur-Allonnes	139,98 €	75%	104,99 €	27 10 2022
EP041-22-119	Brain-sur-Allonnes	192,80 €	75%	144,60 €	18 11 2022
EP041-22-121	Brain-sur-Allonnes	306,56 €	75%	229,92 €	24 11 2022
EP041-23-126	Brain-sur-Allonnes	218,93 €	75%	164,20 €	20 04 2023

- Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023,
- Montant de la dépense 1 680,29 euros TTC,
- Taux du fonds de concours 75%,
- Montant du fonds de concours à verser au SIEMML **1 260,24 euros TTC.**

Le versement sera effectué en une seule fois à l'article 65568, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présenté par le SIEMML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipal.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Sébastien DELAUNAY



Pour extrait conforme.

Le Maire,
Yves BOUCHER

